

Déclaration de la CGT AVS contre les velléités des directions de remettre en route l'outil de production

De nombreuses remontées de terrain dans les établissements d'AVS, nous alertent sur la volonté des directions locales pour reprendre progressivement certaines activités qui ne sont pas dans la liste des activités critiques et/ou non pertinentes au regard des besoins essentiels de la population.

Pour exemple :

- A Vélizy : il serait prévu de remettre des équipes sur site en les étoffant chaque jour un peu plus.
- A Thonon : la direction envisage une reprise de travail sur site, de façon progressive à partir du 20 avril 2020 .

Cela signifie une levée partielle du confinement pour des activités non vitales.

Nous sommes conscients des enjeux économiques pour l'entreprise, malgré tout nous vous demandons de vous en tenir à la stricte application de l'accord groupe COVID-19 stipulant notamment que tous les salarié-e-s en ayant la possibilité, télé-travaillent. Cet accord est une boîte à outils pour la durée du confinement et ne doit pas être confondu avec un accord de sortie de crise inexistant à ce jour.

Une reprise des activités sur site n'est pas envisageable:

- D'une part, tant qu'il n'y a pas une procédure de sortie de confinement connue et validée par une autorité médicale comme l'ARS avec par exemple un dépistage et le port du masque généralisés
- D'autre part, tant qu'il y a risque d'atteinte à la santé publique.



Aujourd'hui est-on sûr qu'il n'y a plus de risque d'engorgement des hôpitaux ? Ceci ne peut être validé que par l'ARS qui a seule la visibilité sur ce qui se passe au niveau régional et national dans le milieu hospitalier. En l'état, est-on sûr également que les protections que nous allons utiliser (gels,

masques, blouses, etc.) ne vont pas manquer à d'autres : personnels indispensables et d'utilité publique, soignant-es, éboueurs/euses, caissier/ières, policiers/ères etc.

Alors que notre système de santé est débordé, la fermeture complète de nos établissements ne serait-elle pas aussi l'occasion de libérer notre personnel médical pour qu'il puisse s'impliquer dans la lutte contre le virus ?

Une sortie de confinement prématurée c'est-à-dire avant même les annonces du gouvernement sur les conditions de sortie généralisées (masque, test systématique, etc.) serait de nature à ruiner les efforts démesurés de la nation en général, à remettre en cause les résultats positifs du confinement pour les salarié-e-s en particulier et potentiellement nous précipiter vers une nouvelle pandémie.

Rien ne pourrait justifier d'une reprise des activités avant que des consignes en matière de santé publique n'aient été non seulement promulguées officiellement mais aussi ne soient suivies d'une bonne application sur le terrain.

Nous n'osons croire que cette volonté soit dictée par des considérations purement financières en l'occurrence suite aux dernières déclarations du ministre de l'économie Mr Le Maire, de sécuriser les dividendes des actionnaires en évitant de recourir au dispositif de chômage partiel.

La crise n'est pas terminée et notre souci principal doit être la vie et la santé des salarié-e-s et de toute la population.

Il est déjà douloureux de voir des soignants dire qu'ils n'ont pas le matériel nécessaire, qu'ils sont épuisés, et qu'ils doivent faire des choix sur les gens à soigner ou non. Nous n'avons pas le droit d'aggraver le problème.

La direction ne met pas en priorité la santé mais l'économie, c'est votre choix et nous le rejetons.

Il est évident que dans ces conditions la CGT AVS utilisera tous les moyens dont elle dispose pour s'y opposer et cela de manière très énergique.

En vous rappelant que malgré nos alertes, si vous persistiez dans cette décision, et si malheureusement des personnes devaient en subir des conséquences graves, soyez assurés que la CGT AVS sera là pour vous rappeler vos responsabilités.

Nous finirons cette déclaration par un sentiment de honte qui nous saisit au vu de l'implication de grands groupes français pour mettre ses outils de production au service de la population dans la lutte contre le virus et ses conséquences, quand dans le même temps, le groupe Thales n'a qu'une obsession : la remise en route de ses équipes et de ses productions non essentielles et qu'il reste quasiment absent dans cette lutte malgré les outils, les compétences et les expertises dont il dispose en son sein.

Signé par les élu-e-s CSE/CSEC et DS/DSC d'AVS